

Toulouse, le 1er décembre 2022

Le Principal

A

Mesdames
et Messieurs les parents d'élèves

Téléphone
05 61 62 46 59
Fax
05 61 62 87 29
Mél.
0311631e
@ac-toulouse.fr

6 boulevard Michelet
31000 Toulouse

Le Collège Michelet offre aux élèves la possibilité de suivre un parcours particulier en ce qui concerne les langues vivantes avec la Section internationale d'une part, et la Section bilangue anglais/allemand d'autre part.

Une réunion aura lieu à l'intention des parents d'élèves le jeudi 12 janvier 2023 à 18h au Collège Michelet.

Au cours de cette réunion, nous expliquerons les spécificités de ces sections et les conditions requises pour y accéder. Vous pourrez également consulter l'ENT du collège Michelet pour accéder aux informations sur ces sections.

Bernard VIGOUROUX,
Le Principal

La Section internationale espagnol

La Section internationale espagnol est un parcours scolaire particulier qui commence au CE2 à l'Ecole Michelet et se termine au Lycée Saint-Sernin par l'obtention du baccalauréat option internationale, un diplôme, qui permet aux lauréats d'acquérir une véritable culture espagnole, et s'ils le souhaitent, de poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur espagnol. La section est financée pour une large part par le gouvernement espagnol, qui détache des professeurs à l'école, au collège, et au lycée.

Le Collège Michelet possède de manière exceptionnelle une double section internationale espagnol par niveau, en sorte qu'un élève n'ayant pas fait d'espagnol à l'école primaire peut aussi intégrer la section en 6^{ème}, s'il remplit les conditions.

Les élèves de la section auront tout au long de leur scolarité au Collège 6 heures de cours de langue et de civilisation espagnole par semaine, dispensés par des professeurs espagnols et français, et ils participeront au moins à un échange avec l'Espagne. Ils commenceront la seconde langue Anglais en classe de 5^{ème}. La section est limitée à 50 élèves, et l'admission est subordonnée à un test d'espagnol et de français pour les avancés (25 élèves), de français pour les débutants (25 élèves).

La Section bilangue anglais/ allemand

Cette section permet aux élèves de pratiquer deux langues vivantes dès la classe de 6^{ème} à raison de 3 heures hebdomadaires d'allemand et 3 heures d'anglais. L'horaire total hebdomadaire de langues vivantes est donc de 6 heures en 6^{ème} (au lieu de 4). Les élèves auront en principe l'occasion de participer à un échange scolaire avec un établissement allemand au cours de leur scolarité. L'avis des professeurs d'école sera sollicité pour inscrire leurs élèves dans cette section, où la charge de travail est un peu plus importante.

Contrairement à la Section internationale espagnol, la Section bilangue est toutefois réservée aux élèves du secteur du Collège Michelet.